

## DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 19/05/17  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 16/06/17  
Affichage le : 11/07/17  
Transmission préfecture le : 10/07/17  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20170630-lmc198756-DE-1-1  
Du : 10/07/17  
Délibération exécutoire le : 11/07/17

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 30 juin 2017

**POLITIQUE D04 RESSOURCES ET CHARGES FINANCIÈRES  
COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2016**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités locales, et notamment ses articles L.1612-12, et L.3312-2 à 7 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération du Conseil Général en date du 10 juillet 2003 optant pour le vote par nature ;

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 16 décembre 2016 relative à l'adoption du règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 22 janvier 2016 relative à l'adoption du Budget Primitif du budget principal et de ses budgets annexes ;

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 17 juin 2016 relative à l'adoption du Budget supplémentaire du budget principal et de ses budgets annexes ;

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 14 octobre 2016 relative à l'adoption de la décision modificative du budget principal et de ses budgets annexes ;

Vu les comptes de gestion 2016 présentés par Madame le Payeur Départemental ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Sa Commission des Finances, des Affaires européennes et générales entendue ;

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1<sup>er</sup> : Les comptes de gestion 2016 du budget principal et des budgets annexes du Département présentés par Madame le Payeur départemental, dont les écritures sont conformes à celles constatées au sein des comptes administratifs, n'appellent aucune observation, ni réserve.

Article 2 : Les résultats du compte administratif 2016 du budget principal du département des Yvelines sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

#### Section de fonctionnement

##### Recettes :

Recettes prévues	1 209 320 905,07 €
Titres émis	1 221 842 417,26 €

##### Dépenses :

Crédits ouverts	1 209 320 905,07 €
Mandats émis	1 073 100 957,83 €

##### Balance :

Recettes	1 221 842 417,26 €
Dépenses	1 073 100 957,83 €

Résultat de l'exercice 2016	148 741 459,43 €
Résultat de l'exercice antérieur reporté	22 053 019,72 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	170 794 479,15 €
Solde des restes à réaliser	-8 711 345,73 €

#### Section d'investissement

##### Recettes :

Recettes prévues	430 765 343,70 €
Titres émis	214 397 146,12 €
Dont affectation du résultat de l'exercice antérieur	17 709 523,75 €

##### Dépenses :

Crédits ouverts	430 765 343,70 €
Mandats émis	227 370 321,12 €

##### Balance :

Recettes	214 397 146,12 €
Dépenses	227 370 321,12 €

Résultat de l'exercice antérieur reporté	-12 323 574,15 €
Résultat de clôture de l'exercice 2016	-25 296 749,15 €

Solde des restes à réaliser	-35 157 796,30 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2016	-60 454 545,45 €

Article 3 : Les résultats du compte administratif 2016 du budget annexe de l'Institut de Formation Sociale des Yvelines sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Recettes :

Recettes prévues	1 494 881,00 €
Titres émis	1 086 100,96 €

Dépenses :

Crédits ouverts	1 494 881,00 €
Mandats émis	1 118 421,71 €

Balance :

Recettes	1 086 100,96 €
Dépenses	1 118 421,71 €

Résultat de l'exercice 2016	-32 320,75 €
Résultat de l'exercice antérieur reporté	118 294,85 €
Résultat de clôture de l'exercice	85 974,10 €

Section d'investissement

Recettes :

Recettes prévues	107 234,24 €
Titres émis	3 897,26 €

Dépenses :

Crédits ouverts	107 234,24 €
Mandats émis	7 066,30 €

Balance :

Recettes	3 897,26 €
Dépenses	7 066,30 €

Résultat de l'exercice 2016	- 3 169,04 €
Résultat de l'exercice antérieur reporté	22 083,24 €
Résultat de clôture de l'exercice	18 914,20 €

Solde des restes à réaliser	-4 118,52 €
-----------------------------	-------------

Résultat cumulé au 31 décembre 2016 14 795,68 €

Article 4 : Les résultats du compte administratif 2016 du budget annexe du Musée Départemental Maurice DENIS sont arrêtés ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Recettes :

Recettes prévues 1 492 543,23 €  
Titres émis 1 144 397,65 €

Dépenses :

Crédits ouverts 1 492 543,23 €  
Mandats émis 1 147 316,88 €

Balance :

Recettes 1 144 397,65 €  
Dépenses 1 147 316,88 €

Résultat de l'exercice 2016 -2 919,23 €  
Résultat de l'exercice antérieur reporté 3 027,23 €  
Résultat de clôture de l'exercice 108,00 €

Solde des restes à réaliser 0,00 €  
Résultat cumulé au 31 décembre 2016 108,00 €

Section d'investissement

Recettes :

Recettes prévues 277 638,46 €  
Titres émis 200 938,42 €

Dépenses :

Crédits ouverts 277 638,46 €  
Mandats émis 59 490,68 €

Balance :

Recettes 200 938,42 €  
Dépenses 59 490,68 €

Résultat de l'exercice 2016 141 447,74 €  
Résultat de l'exercice antérieur reporté -113 659,94 €  
Résultat de clôture de l'exercice 27 787,80 €

Solde des restes à réaliser -3 302,33 €  
Résultat cumulé au 31 décembre 2016 24 485,47 €

Article 5 : Les résultats du compte administratif 2016 du budget annexe du Centre Maternel PORCHEFONTAINE sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Recettes :

Recettes prévues	4 272 578,52 €
Titres émis	4 094 807,69 €

Dépenses :

Crédits ouverts	4 272 578,52 €
Mandats émis	4 099 462,65 €

Balance :

Recettes	4 094 807,69 €
Dépenses	4 099 462,65 €

Résultat de l'exercice 2016	-4 654,96 €
Reprise du résultat de l'exercice antérieur	4 654,96 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2016	0,00 €

Solde des restes à réaliser	0,00€
Résultat cumulé au 31 décembre 2016	0,00 €€

Section d'investissement

Recettes :

Recettes prévues	200 466,93 €
Titres émis	76 549,12 €

Dépenses :

Crédits ouverts	200 466,93 €
Mandats émis	29 746,80 €

Balance :

Recettes	76 549,12 €
Dépenses	29 746,80 €

Résultat de l'exercice 2016	46 802,76 €
Résultat de l'exercice antérieur reporté	103 686,93 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2016	150 489,69 €

Solde des restes à réaliser	-640,39 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2016	149 849,30 €

Article 6 : Les résultats du compte administratif 2016 du budget annexe de la MAISON DE L'ENFANCE DES YVELINES sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Recettes :

Recettes prévues	6 941 519,00 €
Titres émis	5 919 688,52 €

Dépenses :

Crédits ouverts	6 941 519,00 €
Mandats émis	5 932 189,45 €

Balance :

Recettes	5 919 688,52 €
Dépenses	5 932 189,45 €

Résultat de l'exercice 2016	-12 500,93 €
Reprise du résultat de l'exercice antérieur	12 500,93 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2016	0,00 €

Solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2016	0,00 €

Section d'investissement

Recettes :

Recettes prévues	294 652,18 €
Titres émis	106 585,51 €

Dépenses :

Crédits ouverts	294 652,18 €
Mandats émis	12 193,70 €

Balance :

Recettes	106 585,51 €
Dépenses	12 193,70 €

Résultat de l'exercice 2016	94 391,81 €
Résultat de l'exercice antérieur reporté	183 952,18 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2016	278 343,99 €

Solde des restes à réaliser	-7 437,09 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2016	270 906,90 €

Article 7 : Les résultats du compte administratif 2016 du budget annexe 'TRES HAUT DEBIT' sont arrêtés par section ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Recettes :

Recettes prévues	0,00 €
Titres émis	0,00 €

Dépenses :

Crédits ouverts	0,00 €
Mandats émis	0,00 €

Balance :

Recettes	0,00 €
Dépenses	0,00 €

Résultat de l'exercice 2016 0,00 €

Section d'investissement

Recettes :

Recettes prévues	9 226 667,00 €
Titres émis	92 977,38 €

Dépenses :

Crédits ouverts	9 226 667,00 €
Mandats émis	106 216,88 €

Balance :

Recettes	92 977,38 €
Dépenses	106 216,88 €
Résultat de l'exercice 2016	-13 239,50 €
Résultat de l'exercice antérieur reporté	13 239,50 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2016	0,00 €

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 30 juin 2017

### COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire : Cécile Zammit-Popescu

Votent POUR (40) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Jean-Michel Fourgous, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absent excusé (1) : Philippe Brillault.

Procurations (6) : Nicole Bristol à Elodie Sornay, Olivier De la Faire à Laurent Richard, Sylvie D'Esteve à Josette Jean, Pierre Fond à Janick Géhin, Michel Laugier à Karl Olive, Olivier Lebrun à Catherine Arenou.